

# FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 4 avril 2017

## 10 800 habitants supplémentaires et record de naturalisations en 2016

La croissance démographique est restée soutenue en 2016 avec une hausse de 1,4%, légèrement inférieure à la moyenne des dix dernières années. Avec 7400 naturalisations, les acquisitions de la nationalité suisse atteignent un niveau record. Les nouveaux Suisses sont majoritairement originaires de l'Union européenne, France et Portugal en tête, même si en termes relatifs, les ressortissants des Etats tiers se naturalisent davantage.

Depuis dix ans, l'augmentation de la population vaudoise correspond grosso modo chaque année à une ville supplémentaire de la taille de la Tour-de-Peilz. A fin 2016, le canton compte 778 251 habitants, soit une hausse annuelle de 10 800 habitants ou +1,4%.

En 2016, la croissance est due à 70% au solde migratoire (arrivées dans le canton moins départs), soit 7500 personnes, et à 30% au solde naturel (naissances moins décès), soit 3200 personnes. L'importance des migrations s'explique par la situation favorable de l'économie vaudoise, mais également par le fait que le canton constitue la première destination des étudiants étrangers venus suivre une formation en Suisse.

En 2016, la population étrangère et la population suisse ont connu une croissance identique de 1,4%. Ce résultat, surprenant puisque la croissance étrangère est généralement plus élevée que la croissance suisse, s'explique par les naturalisations record qui augmentent la population suisse autant qu'elles diminuent la population étrangère. Elles sont au nombre de 7400 en 2016. Les nouveaux naturalisés proviennent d'abord des principaux pays d'immigration comme la France et le Portugal. Cependant, en termes relatifs, les ressortissants hors Union européenne se naturalisent davantage. Le taux de naturalisation – personnes naturalisées par rapport au total de la population – est par exemple sensiblement plus élevé pour les Serbes et les Kosovars (4,6%) que pour les Français (3,0%). Une procédure de naturalisation durant au moins 2 ans, le vote du 9 février 2014 explique sans doute mieux ce résultat que l'anticipation du nouveau droit fédéral sur la naturalisation plus restrictif qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En complément à cette analyse fouillée de l'évolution démographique du canton en 2016, *Numerus* propose un tableau de la population au 31 décembre de toutes les communes vaudoises.

Dans son second article, *Numerus* s'intéresse aux pratiques linguistiques des Vaudois, qui sont aujourd'hui deux tiers à utiliser régulièrement aux moins deux langues dans leur vie quotidienne. L'anglais occupe une place importante, que ce soit au travail ou dans les loisirs.

**Numerus N° 3-2017. Renseignements : Statistique Vaud (021 316 29 99)**